
Société : BB

Indexation :

Etabli par : Christophe Guyot-Sionnest

Date : 241025

Objet : Commissariat aux apports

Revu par : Christophe Guyot-Sionnest

Apports des titres de

La SARL BB

De Madame Josette A.

Et de Madame Julie P.

À

La SAS FINANCIERE Z.

Objectif :

- Valider la valorisation de l'apport établie par l'expert-comptable
- S'assurer du respect des règles juridiques et fiscales de l'opération

Travail effectué :

- Identification des parties
- Validation des différentes méthodes d'évaluations

Observations :

Rappel des faits :

Madame Julie P et sa mère Madame Josette A. sont associées et gérantes de la société SARL BB dont l'activité principale est la vente de meubles et aménagements de bureaux.

Le capital social de la société est de 100 parts de 100 euros de valeur nominale et est réparti tel que :

- *4 parts sociales pour Madame Josette A. ;*
- *46 parts sociales pour Madame Julie P. ;*
- *4 parts sociales pour Frédéric B. (Associé entré au 30/09/2013 suite au rachat de 2 parts sociales de Madame Delphine A. et de 2 parts sociales de la société SL D.) ;*
- *4 parts sociales pour la société SL D.*

Pour mémoire, la société a procédé en date du 30/09/2024 à une augmentation de son capital social de 9.000,00 euros par incorporation des réserves et élévation du montant nominal de chaque part.

L'objectif de l'opération est d'apporter quarante-neuf (49) parts sociales de la société SARL BB à la société SAS FINANCIERE Z. en cours de constitution.

L'opération est envisagée dans le cadre d'une croissance au titre d'opérations commerciales présentes et futures dans le cadre d'une holding familiale.

La société SAS FINANCIERE Z. détiendra ainsi 49% de la société SARL BB dont elle sera la holding.

La société SAS FINANCIERE Z. sera une société par actions simplifiée, au capital de 147.000,00 euros, divisé en 147 actions, de 1.000,00 euros de valeur nominale chacune en cours d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de PARIS, dont le siège social est situé au 16 Place xxx – 92500 xxx.

Cette société a pour objet social, d'après l'article 2 des statuts constitutifs : La prise de participation financière dans toutes les sociétés, rachat de société.

Ces parts ont été évaluées par le cabinet d'expertise comptable SAS BON sis au 14, Boulevard de xxx – 92000 N. Cedex.

Cette évaluation les a fait ressortir à une valeur de 300.000 euros.

1. Méthode de valorisation utilisée :

Le cabinet d'expertise-comptable a utilisé une méthode de valorisation basé sur un multiple du CA et une moyenne des résultats.

Le multiple de CA retenue généralement dans ce type de transactions de société est compris entre 20% et 90% du CA annuel.

Dans le cas de la société en question, il a été retenu une fourchette de 20% en raison de la typologie de la société, de son activité très concurrentielles et de ses points faibles constatés et notamment du fait que la société n'a eu que 2 années d'exploitation réelles.

Il a également été retenu une moyenne des résultats des 3 derniers exercices.

L'ensemble ayant conduit à une évaluation prudente de 300.000 euros dans la mesure où les comptes sur lesquels l'évaluation s'est basée ont été corrigés d'éléments tels que la rémunération potentielle de Mesdames A.

2. Données comptables utilisées :

Les données dont nous disposons sont celles des exercices clos au 31/12/2021, au 31/12/2022 et au 30/06/2023.

Bien que la société ait été créée en 05/2019, elle n'a commencé à exploiter son activité qu'à compter de 04/2021. Elle peut donc être considérée comme une activité de moins de 3 ans.

3. Reprise des calculs de l'expert-comptable :

Voici les différentes méthodes de calculs de l'expert-comptable :

En K€	2021	2022
Chiffre d'affaires	1171	1234
Moyenne	1203	
20% du CA HT	241	
Soit TTC	288	

Arrondi à 300 K€ en raison du CA sur les 6 premiers mois de 2023 de 1945 K€.

L'expert-comptable a apporté des corrections sur les comptes au niveau des rémunérations de Madame Josette A. et de Madame Julie P. puisque ces dernières ne s'en sont pas versées. Il a ainsi déduit du résultat d'exploitation réel 49 K€. Soit un impact après prise en compte de l'IS de 33 K€ sur le résultat final.

En K€	2021	2022	2023
Chiffre d'affaires	1171	1234	1945
Moyenne	1450		
Marge moyenne 28,7%	533		
Résultat moyen 6,12%	113		

Soit pour une valorisation à 3 ans de 339 K€ ou sur 2,5 ans réel entre le 01/04/2021 et le 30/06/2023 de 283 K€. La moyenne retenue étant de 30 K€.

La valorisation qui en ressort montre une fourchette comprise entre 6.099 K€ et 6.291 K€.

Cependant nous avons relevés quelques anomalies dans l'utilisation des hypothèses de départs, que nous avons pris le soin de récapituler ci-dessous :

Points forts de l'évaluation de l'expert-comptable :

- Calculs arithmétiques satisfaisants. Aucune anomalie significative relevée,
- Nombre de méthodes d'évaluation retenues et choix de celles-ci cohérent avec l'activité et la situation de la société,
- Pondération judicieuse des différentes méthodes.

Points faibles de l'évaluation de l'expert-comptable :

- Extrapolation des chiffres du premier trimestre 2023 sur 12 mois. Ceci ne prend pas en compte un éventuel effet de saison,
- Les données de 2022 correspondent à 19 mois d'activité et ne sont pas ramenées sur une période de 12 mois. Cependant l'activité effective a débutée début 2022,

- Le nombre d'années utilisé pour les calculs de valorisations n'est pas constant : il varie entre 4 et 8 ans,
- Les taux utilisés varient en fonctions des calculs.

Nous avons donc décidé de reconstituer l'évaluation des titres en prenant en compte ces différents points faibles.

Cependant nous n'avons pas changé leur évaluation de croissance de l'activité qui nous parait cependant légèrement trop élevée.

4. Evaluation des titres par le commissaire aux apports :

Conclusion :

Le contrat d'apport valorise les parts sociales à 147 K€. Cette estimation est prudente eux égards aux chiffres retenus, aux ratios, à la typologie de la société et à son activité de moins de 3 ans.

Par conséquent nous pouvons accepter la valorisation des titres apportés de la société SARL BB de 147 K€.